

## JOURNÉE TECHNIQUE D'ÉCHANGES

### « Zéro pesticide dans nos villes et villages »

*Dédiée aux communes riveraines des étangs et zones humides littorales*

**Mardi 11 décembre 2012** - commune d'Arles (Mas des Thyms à confirmer)

**Inscription avant le 6 décembre 2012**

Suivi par :

Nathalie Barré

Chargée de mission du Pôle-relais lagunes méditerranéennes en PACA

[barre@tourduvalat.org](mailto:barre@tourduvalat.org)

04 90 97 29 56 / 06 84 49 61 05

Arles, le 20 Novembre 2012

Madame, Monsieur,

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes<sup>1</sup>, en partenariat avec l'ARPE PACA, vous invite le 11 décembre prochain à une journée technique d'échanges sur le thème « Zéro pesticide dans nos villes et villages ».

Cette rencontre est destinée aux élus et responsables de services techniques et de services espaces verts des communes riveraines des étangs et zones humides littorales, en réflexion ou engagées dans une démarche de réduction de l'usage des pesticides.

Le cadre national de cette rencontre est le **plan Ecophyto**, issu des travaux du Grenelle de l'Environnement de 2008, qui vise la réduction de 50% de l'usage des pesticides en zones agricoles et non agricoles. Son axe n°7<sup>2</sup> « **Réduire et sécuriser l'usage des produits phytopharmaceutiques dans les zones non agricoles** » vise particulièrement à favoriser l'entretien de vos espaces verts communaux et des voiries par l'utilisation de méthodes alternatives au sein des collectivités.

En Méditerranée, de nombreuses communes sont entrées dans la démarche « Zéro pesticides en ville ». Le [prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes](#)<sup>3</sup> a d'ailleurs récompensé fin 2011, par le biais de la ministre en charge de l'écologie, le Syndicat mixte des étangs littoraux (étangs palavasiens dans l'Hérault) pour sa démarche sur cette thématique.

Aujourd'hui, nous aimerions favoriser l'extension de ces bonnes pratiques à d'autres territoires sensibles en PACA tels que vos communes riveraines des lagunes et des zones humides littorales.

---

<sup>1</sup> Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes fait partie du réseau des Pôles-relais zones humides, créés en 2001 dans la lignée du plan national en faveur des zones humides. Il vise tout particulièrement les gestionnaires et utilisateurs des lagunes, en Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse. Il est animé par la Fondation Tour du Valat, en relation étroite avec le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R) et l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC). Retrouvez le sur [www.pole-lagunes.org](http://www.pole-lagunes.org)

<sup>2</sup> Parmi les actions spécifiques à cet axe, il est prévu de : 1/ Sensibiliser et former les gestionnaires d'espaces verts aux méthodes alternatives disponibles, à la modification du type de végétaux plantés, à l'organisation de l'espace et à la nécessité d'une meilleure utilisation des pesticides. 2/ Développer la recherche sur la conception d'espaces verts et d'espaces urbains limitant le recours aux pesticides.

<sup>3</sup> <http://www.pole-lagunes.org/actualites/infos-des-lagunes/evenements/prix-pole-relais-lagunes-mediterraneennes-une-premiere-editi>

Dans le cadre de cette journée technique d'échanges **proposée le 11 décembre 2012 en Arles**, les méthodes et retours d'expériences en matière de réduction de l'usage de pesticides et d'engrais pour l'entretien des voiries et des espaces verts communaux seront présentés. Les partenaires techniques et financiers (Région PACA, ARPE PACA, FREDON PACA, Agence de l'eau RM&C<sup>4</sup>, DRAAF) de cette démarche en PACA y seront mobilisés afin de pouvoir répondre à vos questions sur la mise en place de cette démarche, les aides techniques et financières et envisager de futurs partenariats.

En souhaitant vous compter parmi les participants à cette journée, vous trouverez en pièce jointe un bulletin d'inscription à retourner par mail ou par courrier avant le 6 décembre 2012.

**Programme provisoire** (programme définitif à venir sur [www.pole-lagunes.org](http://www.pole-lagunes.org)):

- Présentation du programme Ecophyto - DRAAF PACA
- Une charte régionale d'engagement « Vers une région sans pesticide, nos collectivités s'engagent » - Région PACA et ARPE PACA
- Plan de désherbage, plan de gestion différenciée : objectifs et mise en œuvre concrète, quels sont les actions proposées aux communes ? Comment sont-elles financées ?
- Zoom sur les enjeux liés à l'utilisation de produits phytosanitaires et les alternatives possibles ; exemples en région PACA - FREDON PACA Pôle Environnement
- Suivi pesticides en lagunes et impacts sur la biodiversité : IFREMER
- Les aides techniques et financières (ARPE PACA, région PACA, Agence de l'eau RM&C et DRAAF).
- Le regard des communes et syndicats : retour sur expériences, témoignages sur le lancement de cette démarche :
  - L'expérience du PNR du Lubéron (à confirmer)
  - L'expérience du Syndicat intercommunal des étangs littoraux – programme Vert Demain (Étangs palavasiens - 34) et de la commune de Pérols (34) par son responsable des services techniques
- Discussion autour du thème de la mise en œuvre des Plans d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles dans les communes : échanges entre les élus présents, les techniciens communaux et les structures gestionnaires.

Nous espérons que cette journée sera riche d'échanges et qu'elle nous permettra ainsi de mieux cerner vos besoins quant à la mise en place de cette démarche d'actualité dans vos communes.

Virginie Mauclert  
Chef de projet  
Pôle-relais lagunes méditerranéennes



Partenaires techniques et financiers du Pôle lagunes :



<sup>4</sup> L'Agence de l'eau RM&C soutient les collectivités qui s'engagent dans des démarches de réduction ou de suppression de l'usage des pesticides, à hauteur de 50% des investissements (plan de désherbage, formation, communication, investissement en matériel alternatif à l'usage des pesticides).